



# PAYS DE FONTAINEBLEAU ATHLESUD77

Maison des Sports - Route de l'Ermitage -

77300 Fontainebleau

Tél - Fax secrétariat : 01.60.72.31.75

Email secrétariat: [afa.athle@free.fr](mailto:afa.athle@free.fr) Site : <http://athlesud77.com>

N° SIRET 478 008 527 00010 - SIREN 478 008 527 - AS 77 04 1175



## STAGE DE PÂQUES 2017

Le club Pays de Fontainebleau AthléSUD77 poursuit l'organisation d'un stage de printemps, afin de préparer au mieux la saison estivale et de conserver un esprit de convivialité au club.

Cette année encore, ce stage se déroulera dans la Forêt Des Landes situé dans la ville de **Tarnos du dimanche 09 avril 2016 (départ en matinée) au dimanche 16 avril (retour dans la soirée)**. Les horaires de départs vous seront communiqués Prochainement. Le transport se fera en car au départ de la faisanderie. Tarnos se trouve à la frontière entre les Landes et le Pays-Basque, le climat et la météo y seront à n'en pas douter agréable au mois d'avril. La mer est à proximité ainsi que deux belles villes comme Bayonne et Biarritz.

L'endroit où se déroule ce stage propose l'avantage d'être un lieu idéal pour l'entraînement au demi-fond et au sprint. En effet, le stade se trouve à 500 mètres des habitations et la forêt des landes permet de faire de nombreux footing dans des conditions plus qu'avantageuses.

**L'hébergement se fera en petit chalet de 4 ou 5 personnes.** Ces chalets sont entièrement équipés. Le complexe où nous seront hébergés propose des espaces détente, loisirs ainsi qu'une piscine. La restauration durant ce stage sera à effectuer au sein des chalets par les athlètes eux-mêmes. Cela propose le double avantage de gérer ce que chacun veut manger et en même temps de réduire considérablement le coût du stage. Les courses seront à faire sur place le premier jour en arrivant.

Le stage sera encadré par trois entraîneurs. Il est ouvert à partir de la catégorie minimale 2 par choix de l'entraîneur et nous sommes limités cette année à **55 places**.

**La participation financière est fixée à 250 euros pour les athlètes du club et 260 euros pour les athlètes hors club.**

Cette somme comprend le transport en bus, la restauration (une somme sera reversé à chaque athlète sur place afin d'effectuer ses courses pour la semaine en association avec ses camarades de chalet), l'hébergement et l'accès au stade et autres équipements (muscultation).

Pour les modalités de paiement, elles s'établiront de la façon suivante: Le règlement est à l'ordre de PF AS77 **par un chèque de 250€ ou 260€** accompagné des documents qui vous ont été remis. **La date limite de paiement est fixée le mercredi 15 mars 2017.**

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivé des documents complets (**28 février 2017 date limite**). Après 55 inscrits il ne sera plus possible de s'y ajouter. Pour le bon déroulement des inscriptions, **une majoration de 20 euros sera ajoutée aux inscriptions tardives. Le 15 mars 2017**

**Il est très important pour ne pas dire primordial que vous payiez au plus vite le stage afin que nous puissions réserver les hébergements.** Le club ne peut se permettre d'avancer tous les fonds. **Toutes inscriptions sans règlement même partiel ne sera pas prise en compte.**

En attendant une réponse rapide de ta part afin de faciliter l'organisation, nous te souhaitons un bon entraînement.

Le collectif des entraîneurs.

## INSCRIPTION DE L'ATHLETE

**NOM :**

**PRENOM :**

**CATEGORIE :**

- J'ai bien compris les modalités de participation
- Je désire participer au stage, je joins mon chèques de : 250€
- Je désire participer au stage, je joins mon chèques de : 260€

**Date :**

Signature athlètes majeur ou d'un parent (pour les mineurs)